

---

## 2009 - 1 Formulation des avis de la CLE

---

<h3>Délibération</h3>
-----------------------

***Etaient présents : (35 membres)***

Collège des Élus :

Mesdames Marie-Jo HAMARD, Conseillère Générale du Maine et Loire – Annie DAVY, Maire de Bédée – Christine LELIEVRE, Maire de Sévérac.

Messieurs Jean-René MARSAC, Conseiller Régional de Bretagne – Jean-Pierre MOUSSET, Conseiller Régional de Bretagne – Joseph LEGAL, Maire de Malestroit – François HERVIEUX, Conseiller Général du Morbihan – Jean-Louis GAUTIER, Maire de Landujan – Michel DEMOLDER, Président du Syndicat Intercommunal de la Seiche Aval – Thierry TRAVERS, Président du Syndicat Intercommunal du Chevré – André PIQUET, Maire de Bohal – Joël BOURRIGAUD, Maire de Saint-Dolay – Joseph COLLET, Maire de Trévé.

Collège des Usagers, propriétaires riverains, organisations professionnelles et associations :

Messieurs Aimé CHAUVIN, Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique - Bernard DU REAU, Président du Syndicat de la Propriété rurale d'Ille et Vilaine - Christophe PORCHER, représentant des conchyliculteurs et pêcheurs professionnels - Camille RIGAUD, association « Eaux et rivières de Bretagne » - Christian LE CLEVE, Délégué régional de la Fédération de pêche du Morbihan - Jacques HAMONIC, Ligue régionale de Canoë-kayak de Bretagne - Charly BAYOU, Comité des canaux bretons - Claude DELABROSSE, Maison de la Consommation et de l'Environnement d'Ille et Vilaine - Patrick STUTZINGER, collectif des associations de sinistrés du Bassin de la Vilaine.

Collège de l'Etat et de ses Etablissements Publics :

Madame Martine PINARD, MISE d'Ille et Vilaine et représentante du Préfet de la Région Ille et Vilaine.

Messieurs Luc MORVAN, Diren Bretagne représentant du Préfet de la Région Bretagne – Patrick BERTRAND, MISE du Morbihan et représentant du Préfet du Morbihan – Yvon BERHAULT, MISE des Côtes d'Armor représentant du Préfet des Côtes d'Armor – Paul FERRAND, MISE de Loire-Atlantique représentant du préfet de Loire-Atlantique – Yvon SIOU, Agence de l'Eau Loire-Bretagne -

*Etaient excusés :*

Mesdames Andrée GAUDOIN, Conseillère Régionale des Pays de la Loire – Yvette ANNÉE, Conseillère Général du Morbihan – Nicole BOUILLON, Conseillère Générale de la Mayenne – Sylvie LE TOUCHE, Union des Entreprises d'Ille et Vilaine – Françoise LACHERON, Association Bretagne Vivante.

Messieurs Philippe BONNIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine – Dominique JULAUD, Conseiller Général d'Ille et Vilaine – Yvon MAHÉ, Conseiller Général de Loire-Atlantique – Marc HERVÉ, Conseiller Municipal de Rennes – Hubert HUCHET, Président du Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Vilaine Amont – Jean-Yves LEFEUVRE, Président du Syndicat Intercommunal de la Flume – Marcel LE BOTERFF, Maire d'Elven – René MORICE, Maire de Glénac – Yves DANIEL, Maire de Mouais – Robert GASCOIN, Président de la Fédération de Pêche de la Loire-Atlantique – Diren Pays de la Loire.

*Assistaient également à la séance :*

Mesdames Anne RICHOU, Conseil Général d'Ille et Vilaine - Raphaëlla LE GOUVELLO, association Estuaires Loire Vilaine – Marie-Armelle ECHARD, Association Mès et Vilaine – Marie-Roberte PERRON, Association Amis de Kervoyal.

Messieurs Jean-Claude BAUDRAIS, Maire de Pénestin – Guy RIVAL, Maire de Billiers et Président du Comité d'Estuaire – Guy BERTHO, Maire de Camoël - Frédéric FAISSOLLE, Conseil Général de Loire-Atlantique – Pascal RENAULT, Animateur du SYMEOL – Jean-Pierre ALLENOU, IFREMER – Jean-Pierre FUMEY, DDEA du Morbihan – Jean-Baptiste PIGOT représentant de Mr PAJOLEC Maire d'Arzal - Michel TASSERY, Association Défense et Sauvegarde de la Baie de Vilaine – Louis FERRERO, Comité Local des Pêches Maritimes Auray Vannes – James PORCHER, Marin pêcheur – Jean-Baptiste RONSIN, Comité de Défense de la Baie de Kervoyal et du Littoral Damgannais – Daniel LEMOINE, Maire Adjoint à Mesquer – Charles THOBIE, Maire Adjoint à Piriac – Jean-Paul BENON, SAGEMOR/Port d'Arzal Camoël – Jean CUDENNEC, Association Mès et Vilaine et Eaux et Rivières de Bretagne -

Services de l'IAV :

Mademoiselle Nathalie BERNARD, Ingénieur Chargée de Mission Estuaire

Mademoiselle Claire-Lise PERRONNEAU, Secrétariat du SAGE Vilaine.

Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Secrétaire de la CLE du SAGE Vilaine, Directeur Adjoint.

Monsieur Michel ALLANIC, Directeur Général des Services.

La Formulation des avis de la CLE :

L'Avis de la CLE est demandé sur les dossiers soumis à autorisation Loi sur l'Eau (+ éventuellement Installations classées). En l'absence d'avis de la CLE sous 45 jours il sera réputé favorable.

Ce sont des dossiers « lourds » et techniques, mais moins de 100 par an.

Les Services de l'État ne souhaitent pas les présenter en CLE.


Les propositions faites aux membres de la CLE :

- ◆ Résumé non technique fourni par pétitionnaire
- ◆ Diffusion électronique auprès de tous les membres de la CLE.
- ◆ Instruction IAV (externalisée si besoin).
- ◆ Avis d'opportunité débattu en CP; décompte des voix noté.
- ◆ Diffusion de la décision prise

\*

\* \*

**Après en avoir débattu en séance la Commission Locale de l'Eau prend acte et approuve les propositions.**



Jean-René MARSAC  
Président de la CLE du SAGE Vilaine